

Les pratiques vocales au « conservatoire »

Sous diverses formes, et souvent de façon transversale, le chant a une présence de plus en plus affirmée dans les conservatoires.

Quelles réalités recouvre le terme générique de "pratiques vocales" ? Comment ces pratiques sont-elles articulées ? Qui concernent-elles ? Par qui sont-elles conduites et dans quels buts ?

Un prochain dossier du Blog-Note[s] de conservatoires de France sera consacré à ce sujet. Cette troisième « question du mois » était destinée à alimenter certaines réflexions.

Qui a répondu ?

79 réponses : 9 CRR – 10 CRD – 25 CRC ou CRI – 35 établissements non classés

Remarques :

À l'exception de certaines questions bien spécifiques (la coordination, l'existence de certains postes), il n'y a pas dans les réponses de différence sensible entre les catégories d'établissement. Plutôt des tendances générales partout.

Certaines questions « ouvertes » n'ont pas été renseignées par tout le monde. Mais lorsqu'elles l'ont été, c'est souvent pour exprimer une parole qui voulait être entendue. Ces réponses sont donc éclairantes.

Synthèse des réponses¹

Dans (et par le biais des) conservatoires, où chante-t-on ?

On chante partout : dans tous les conservatoires, et dans différents contextes

Dans des espaces dédiés :

- Cours de chant (dits « individuels ») dans 80% des établissements
- Chorales (94% des établissements proposent du chant choral pour les enfants, 84% en proposent également pour les adultes)

Et au-delà :

- En cours de FM (93%)
- Très majoritairement aussi à l'école ou au collège (même si, comme le souligne réponse, les dumistes ne font pas que du chant choral)
- On chante très souvent sur scène (autrement dit on se produit en chantant)
- De façon plus marginale dans des lieux tels que maisons de quartier, EHPAD, hôpitaux...

Remarque : on ne semble pas chanter beaucoup en cours d'instrument. A titre incitatif, le cours d'instrument avait été donné en exemple de réponse « autre ». Une seule réponse dans ce sens, qui précise : « dans certains cours d'instrument »².

¹ Les graphiques correspondant aux réponses aux questions posées se trouvent en fin de document.

La formule de l'atelier, est souvent évoquée. Le terme est particulièrement employé pour les musiques actuelles, mais pas uniquement. *Il pourrait être intéressant de se pencher sur ce que contient cette appellation (notion de recherche, de liberté, d'autonomie, de création... ?), ainsi que sur d'autres également repérées : « modules chant », « groupe vocal ».*

Dans la grande majorité des établissements, il est possible de s'inscrire uniquement pour suivre une pratique de chant choral. C'est une réalité quasi unanime (94%), que l'on n'aurait pas observée il y a vingt ans.

Ce dernier point appelle plusieurs questions :

- *Cela contribue-t-il à repositionner les établissements d'enseignement artistique spécialisés, souvent considérés principalement comme des lieux d'apprentissage individuel ?*
- *Ces choristes sont-ils des « élèves » au même titre que des instrumentistes, danseurs ou comédiens ? Les contenus d'apprentissage sont-ils définis, formalisés ?*
- *Entre une chorale d'adultes dans un conservatoire et une chorale associative d'adultes amateurs,³ où se situent les différences ? (pour les choristes, pour le chef de chœur, etc.)*

Tout ce monde qui nous fait chanter...

Nombreuses sont les personnes plus ou moins directement concernées qui sont amenées à intervenir dans le champ des pratiques vocales

- Certaines professions ou spécialisations sont peu répandues
Chef de chant et professeur de direction de chœur sont l'apanage des CRR et des CRD.
- La moitié seulement des établissements est dotée d'accompagnateur(s) pour les pratiques vocales. L'enquête ne permet pas de préciser quelles sont les spécialités qui en bénéficient (cours de chant, chorale...)
- Dans les 3/4 des établissements, il y a au moins un spécialiste de l'enseignement du chant. Majoritairement, ce « **professeur de chant** » s'adresse à un public d'adultes. Il est en général « assisté » d'un accompagnateur, mais pas toujours⁴.
- 70% des établissements ont un (des) professeur(s) de chant choral ou chef(s) de chœur⁵. *Quelle est leur formation sur le plan vocal ? Travaillent-ils en lien avec les professeurs de chant, et comment ?*
- Ceux qui ont en charge le plus grand nombre d'enfants sont les **dumistes** et les **professeurs de formation musicale.**
*Comment abordent-ils la pratique vocale ?
Comment est exploitée et développée la formation de base dont ils ont, pour certains, pu bénéficier (notamment dans les CFMI) ?*

² Rappelons qu'il s'agit de réponses de directeurs. Le résultat aurait peut-être été différent si le questionnaire avait été renseigné par des professeurs d'instrument (« si si, en cours, je chante tout le temps avec mes élèves... »)

³ Chorales amateurs qui, les réponses le montrent, répètent bien souvent dans les locaux du conservatoire (ou encore dont le chef de chœur est un enseignant mis à disposition par le conservatoire).

⁴ Il y a des professeurs de chant dans 76% des établissements, et des accompagnateurs dans 52% seulement.

⁵ « Professeur de chant choral » faisant référence au cadre d'emploi, tandis que « chef de chœur », appellation d'usage, fait plutôt référence à la fonction.

Les pratiques vocales sont prises en charge par des personnes dont les objectifs, les formations et les compétences sont différentes. Si on prend en compte la multiplicité des styles et des esthétiques abordés à travers les pratiques, quel « tronc commun » imaginer pour les enseignants en matière de pratique vocale ? Comment faire reconnaître aussi cette nécessité chez les professeurs d'instrument ?

Le recours aux intervenants extérieurs est fréquent (60%), voire habituel pour certains.

On y fait appel en général sous forme de stage, principalement pour :

- Des esthétiques particulières (jazz vocal, musiques actuelles⁶).
- Des projets scéniques (mise en espace, théâtre...)
- Plus rarement, pour des projets de formation (direction de chœur)

Des besoins en formation dans le domaine des pratiques vocales sont exprimés⁷. Ils concernent :

- Le répertoire, la FM chanteur, la pratique chorale, les MAA, les pratiques scéniques.
- L'acquisition ou le renforcement de techniques de base en chant (posture, respiration, placement) pour les professeurs d'instruments et pour l'ensemble des enseignants ayant pris en charge des activités périscolaires.

Les pratiques vocales sont coordonnées de façon plus ou moins structurée

- Au sein d'un « département voix » :
Parler de « département voix », c'est parler d'une organisation qui n'existe que dans 1/3 des établissements (dans la quasi-totalité des CRR, dans la moitié des CRD). A elles seules, ces deux catégories d'établissement représentent 68% des réponses⁸.
- Par un « professeur référent » (22%)
- Majoritairement, ce sont les projets et les personnes qui permettent de relier les pratiques vocales entre elles, et au-delà même des seules pratiques vocales.

Pratiques vocales et autres disciplines ou spécialités : des liens insuffisants ou inexistant

Une seule réponse mentionne l'existence d'une direction des arts de la scène regroupant danse, théâtre et chant (le corps étant le socle commun). Pour les autres :

- Les liens entre pratiques vocales et pratiques instrumentales sont jugés insuffisants
Seuls un petit quart des directeurs considèrent qu'ils sont bien établis ; pour 57%, ils sont à améliorer ou renforcer ; pour 10% ils sont carrément à construire.
Il y a donc là un chantier possible, souvent souhaité.
- Les liens avec le théâtre et la danse sont généralement à construire
S'ils existent parfois avec le théâtre (travail scénique des chanteurs, travail vocal des comédiens), ils sont généralement inexistantes avec la danse.
Comme pour les instrumentistes, ils sont parfois activés autour de projets ponctuels, souvent rendus possibles par des complicités de personnes.

⁶ 45% des professeurs de musiques actuelles prennent en charge des chanteurs. L'enquête montre que pour autant, tous ne sont pas spécialisés dans le domaine du chant.

⁷ Par les directeurs...

⁸ 8 CRR sur 9 et 5 CRD sur 10 ont un « département voix ».

Que chante-t-on ?

Au sein des établissements, différents styles et esthétiques sont représentés.

Sans que cela ne donne d'indication sur la prééminence de l'un ou de l'autre, sont ainsi mentionnés :

- Le chant dit « classique » et ses déclinaisons dans 90% des réponses
- La chanson populaire sous toutes ses formes 80%
- Les musiques actuelles amplifiées 60%
- Le chant traditionnel 33%

Le questionnaire offrait la possibilité de préciser le type de répertoire abordé en fonction des différents espaces de pratique. Parmi les réponses recueillies, les renseignements ont surtout porté sur les répertoires abordés au sein des pratiques collectives.

Quelques éléments récurrents :

- Pour les enfants (CHAM ou pas) : contes musicaux, chanson populaire « traditionnelle » ou « contemporaine ».
- **Mise en avant de la diversité** (« répertoires variés pour tous les ensembles », « du classique au traditionnel en passant par le gospel, la chanson et toute forme de production »).
- **Répertoire souvent déterminé par le « projet ».**

Quelques observations :

- La **création**, notamment sous forme de commande, est quelques fois mentionnée
- Certaines pratiques qui peuvent relever de l'occasionnel sont citées comme des **références** (« participation à des opéras », création « avec le CREA » ou avec « l'opéra de Bordeaux »).
- Enfin, deux réponses citent **l'intérêt pédagogique**, voire technique comme présidant au choix du répertoire.

Remarque : très peu de réponses mentionnent les lieux de pratique dans lesquels est abordé le « répertoire dit classique et ses déclinaisons ». C'est pourtant cette esthétique que l'on retrouve majoritairement dans les établissements. Les personnes qui ont répondu ont-elles préféré insister sur les nouveaux champs stylistiques que permettent d'aborder les pratiques vocales dans leur formes collectives ?

Comment chante-t-on ?

Les questions visaient à repérer les modalités de parcours (et non la qualité vocale) : certaines pratiques sont-elles obligatoires ? Y a-t-il des sélections ? Comment les pratiques vocales collectives sont-elles prises en compte dans l'évaluation des élèves ?

La voix : un outil « naturel »

Parce que c'est un instrument dont chacun dispose a priori, la voix semble constituer une entrée en musique évidente et égalitaire. Le parti pris de l'activité « ouverte à tous » et « sans sélection » y trouve certains de ses fondements. Près de la moitié des réponses précisent d'ailleurs qu'il n'y a « aucune sélection ».

Le chant choral : obligatoire en cycle 1 pour les instrumentistes

- Pendant le premier cycle, le chant choral est majoritairement « obligatoire » (70 %), avec des nuances (tout le cycle, au début, ou à la fin du cycle)
- Le chant choral, dans ces premières années, est fortement lié à la formation musicale : le plus souvent en complément (on voit apparaître le terme de « module »), parfois pendant (« le chant en FM est obligatoire »), et dans de rares cas « à la place de » ou dans le cadre d'un cours unique. On constate un déploiement d'imagination pour l'articulation et l'organisation des deux (« tuilages », « cours global »...)

Questions :

- Qui dit obligatoire dit important. Pour quelles raisons ? Pourquoi est-ce important au début et plus ensuite pour des instrumentistes ?

Quelques pistes dans certaines réponses : très souvent, le chant choral est considéré comme « LA » pratique collective des premières années, qui est ensuite remplacée par une pratique collective à l'instrument (sauf pour les pianistes...). Peut-on se contenter de cet argument de « pratique collective obligatoire » ?

- Qui assure ces temps de chorale « obligatoire » ? Dans quels buts et avec quels effets ?
- Comment expliquer à des enfants qui n'entendent pas leur professeur d'instrument chanter (voir supra), que le chant choral est important et/ou nécessaire ?

*On perçoit qu'il y a là un **argumentaire à développer**, et si possible à partager (voir conclusion)*

Lorsqu'il y a sélection, les critères ne sont pas précisés, hormis ceux d'âge minimum et maximum.

- La sélection concerne essentiellement les cours de chant (pour lesquels il est le plus souvent fait simplement référence au *numerus clausus*) ou certains ensembles spécifiques (un par voix, chœur de femmes, etc.). Les modalités de la sélection sont rarement précisées⁹.
- La sélection concerne rarement les chorales¹⁰ : seuls quelques-uns s'assurent que la voix est « saine ». Quand la chorale est facultative, l'exigence mentionnée en premier lieu est l'assiduité.

Pratiques vocales collectives : une place particulière dans l'évaluation des élèves

Les directeurs déclarent très majoritairement prendre en compte les pratiques vocales collectives dans l'évaluation (88%).

- Celle-ci se fait majoritairement dans le cadre d'un **contrôle continu** (59%), qui se matérialise par une appréciation individuelle sur un bulletin de suivi.
- Parmi les éléments d'appréciation qui sont mentionnés, l'**assiduité** est un critère largement dominant (66%), mais on trouve également le **comportement** (engagement, motivation), la **participation** à des manifestations publiques (auditions, concerts).

Les réponses ne font pas apparaître d'informations sur la prise en compte de critères vocaux ou artistiques. On peut imaginer que ceux-ci sont difficiles à définir individuellement dans le cadre d'une activité dont l'intérêt réside justement dans le caractère collectif, qui rend par ailleurs complexe leur observation. Toutefois, on doit s'interroger sur cette place singulière, qui peut tout aussi bien signifier que le chant choral est un moment de formation « à part » ou différent, que laisser entendre un manque de clarté et de précision quant aux objectifs poursuivis.

⁹ C'est sans doute dû à la forme ouverte de la question. Mais là aussi, on peut considérer que ceux qui donnent le détail considèrent que la forme que prend cette sélection est importante : pour eux, « audition/rencontre » ne dit sans doute pas la même chose que « test d'entrée » ou « entrée sur audition ».

¹⁰ A fortiori si elles sont obligatoires

En guise de conclusion

Une question subsidiaire à l'issue du questionnaire proposait aux directeurs de citer au moins « trois bonnes raisons de chanter ». S'inscrivant dans plusieurs registres différents, les réponses constituent un solide argumentaire en faveur du chant, qui :

- Est accessible à tous (moyen « naturel », direct de faire de la musique)
- Rassemble et fait du lien (fédère, facilite le brassage, etc.)
- Aide à se sentir bien (plaisir, libération, valorisation...)
- Permet la découverte (répertoire, création, créativité, mais aussi se découvrir soi-même)
- Forme les musiciens (développe telle ou telle forme de compétence, fait prendre conscience de...)

De fait, l'enquête confirme que les pratiques vocales ont gagné leur place dans les établissements d'enseignement artistique, où elles sont souvent au centre de nombreux **projets**, qu'ils soient strictement vocaux ou (le plus souvent) interdisciplinaires. De l'avis quasi-unanime des directeurs, elles constituent un **vecteur important pour le rayonnement de l'établissement**.

Les quelques projets de pratiques vocales collectives décrits¹¹ font apparaître des situations très diverses, qui sont souvent présentées comme des innovations. Tout laisse à penser qu'on est encore, avec ces pratiques, dans un **terrain de nouveauté, vecteur d'audaces**, où l'**expérimentation** est peut-être plus facile que dans des domaines où les traditions sont plus ancrées.

Une des réponses suggère d'ailleurs que le chant est en lui-même « l'instrument de beaucoup de possibles ». Des individus aux institutions en passant par la collectivité, c'est un domaine dans lequel tout le monde semble trouver à gagner. Partant de là, la tentation peut être grande de détourner, voire d'**instrumentaliser** certaines pratiques vocales : un chœur bienvenu pour montrer que l'établissement s'ouvre « au plus grand nombre », une chorale alibi pour proposer une pratique collective aux pianistes, ou bien commode pour « apprendre à jouer juste »...

L'enquête a fait émerger plusieurs questionnements :

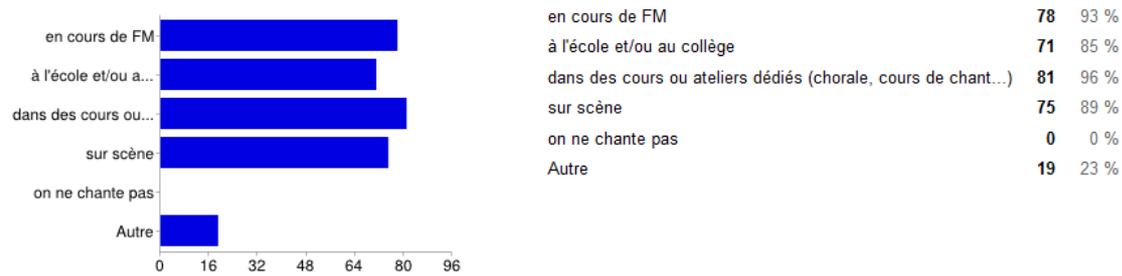
- Cursus, filière, au sein de l'établissement, comment et avec qui organiser et articuler les pratiques vocales ?
- Les pratiques vocales collectives peuvent-elles et doivent-elles être évaluées, et comment ?
- Quel tronc commun imaginer en matière de formation vocale pour les enseignants de toutes les disciplines ? Quelle place, quel profil et quelle formation pour le professeur de chant aujourd'hui ?

Tout comme quelques-unes des expériences évoquées dans les réponses, certaines de ces questions donneront lieu à des développements dans le prochain dossier du *Blog-Note[s]*.

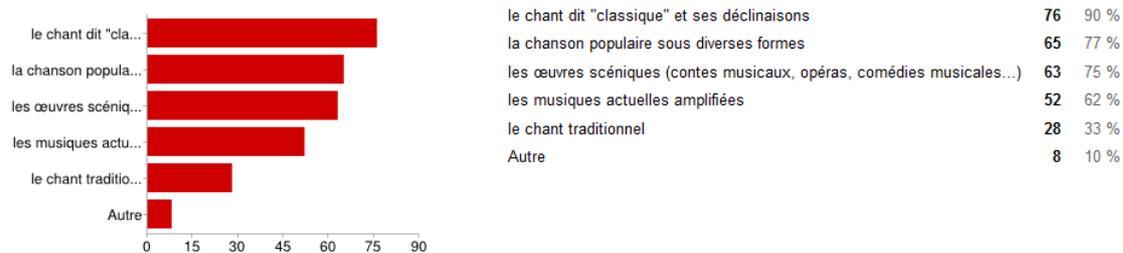
¹¹ Sous forme de question facultative, il était proposé de résumer en une ou deux phrases un ou des projets mis en œuvre dans le domaine des pratiques vocales.

Dis-moi comment tu chantes...

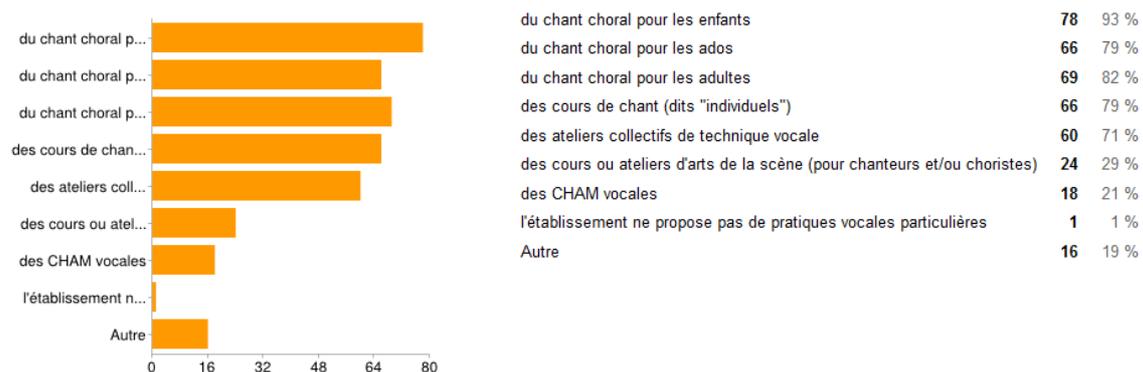
Dans (ou par le biais de) votre établissement, on chante :



Quels sont les esthétiques et les styles proposés ?



Votre établissement propose :



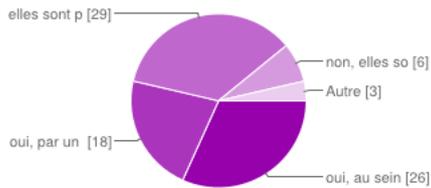
Chanter, oui, mais comment ?

Dans votre établissement, peut-on s'inscrire pour pratiquer uniquement le chant choral ou une autre pratique vocale collective ?



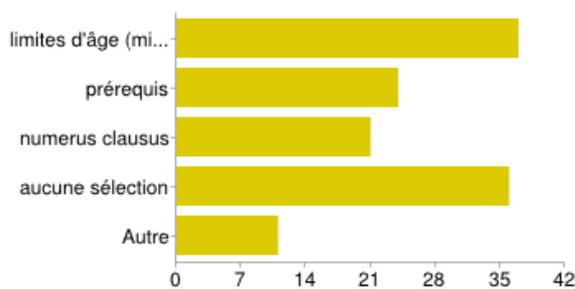
oui	79	94 %
non	1	1 %
Autre	4	5 %

Ces pratiques vocales sont-elles coordonnées :



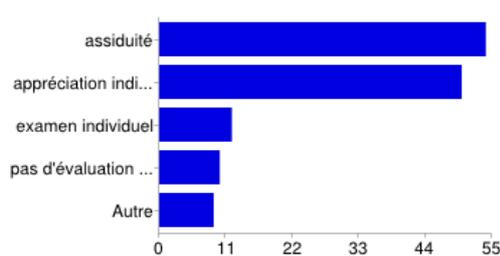
oui, au sein d'un département "voix" ou "pratiques vocales"	26	31 %
oui, par un professeur référent	18	21 %
elles sont partiellement reliées, selon les projets et les personnes	29	35 %
non, elles sont plutôt sectorisées	6	7 %
Autre	3	4 %

Des sélections sont-elles opérées pour tout ou partie de ces pratiques ?



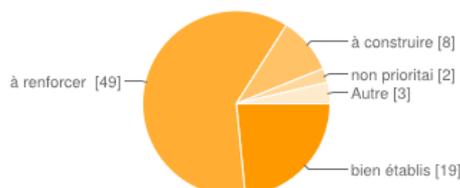
limites d'âge (minimum ou maximum)	37	44 %
prérequis	24	29 %
numerus clausus	21	25 %
aucune sélection	36	43 %
Autre	11	13 %

Dans l'évaluation des élèves, comment les pratiques vocales collectives sont-elles prises en compte ?



assiduité	54	64 %
appréciation individuelle sur un bulletin de suivi (contrôle continu)	50	60 %
examen individuel	12	14 %
pas d'évaluation ni de prise en compte	10	12 %
Autre	9	11 %

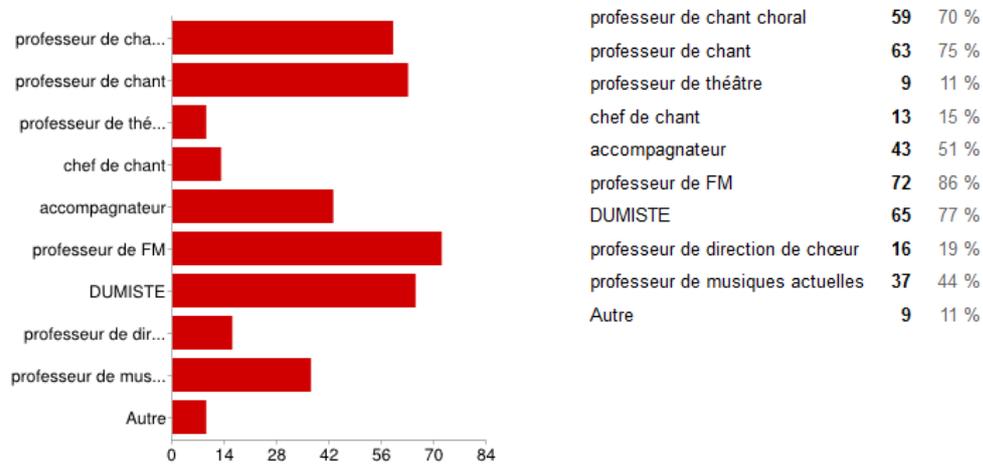
Selon vous, dans votre établissement, les liens entre pratiques vocales et pratiques instrumentales sont :



bien établis	19	23 %
à renforcer ou améliorer	49	58 %
à construire	8	10 %
non prioritaires	2	2 %
Autre	3	4 %

Tout ce monde qui nous fait chanter !

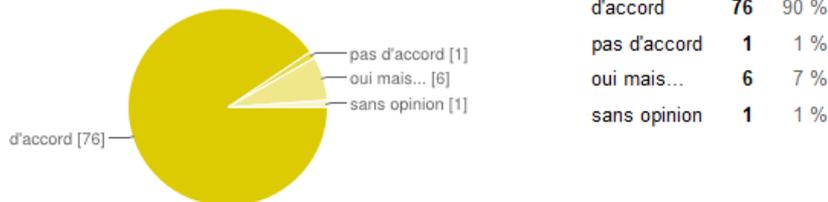
Dans votre établissement, les pratiques vocales sont prises en charges ou accompagnées par un ou plusieurs :



Trois questions pour finir...

1) D'accord, pas d'accord...

Les pratiques vocales doivent avoir une place essentielle dans l'apprentissage de la musique



Les pratiques vocales sont un vecteur important pour le rayonnement de l'établissement

